



Le plan d'intervention adapté

Voici une fiche d'informations réalisée par l'Association pour le personnel en garde scolaire. Les fiches d'informations créées par l'Association visent le développement professionnel du personnel en garde scolaire en leur fournissant des outils adaptés à leur pratique quotidienne.

Le plan d'intervention est une ressource précieuse permettant la concertation entre les intervenants travaillant avec les élèves à besoins particuliers. Le personnel en garde scolaire peut être invité à s'impliquer dans cette démarche à la demande des parents de l'élève ou encore de la direction d'établissement. Le service de garde est une partie intégrante de l'équipe-école et du quotidien des élèves. La participation du personnel éducateur vous permet d'enrichir le portrait de l'élève, en plus de personnaliser davantage son approche auprès de celui-ci. Le personnel peut intervenir sur les aspects du développement global de l'élève au service de garde, soit les sphères affective, cognitive, morale, psychomotrice et sociale. C'est un moment privilégié pour échanger sur l'élève avec les professionnels l'entourant, mais aussi avec les parents. Ultimement, cette rencontre favorisera ainsi la concertation entre tous.

Qu'est-ce que le plan d'intervention adapté¹?

En quelques mots, c'est un outil d'intervention conçu pour répondre aux besoins spécifiques d'un élève ayant des défis particuliers. Plus précisément, c'est une démarche par laquelle le parent et l'école identifient les difficultés que l'élève vit ou les limitations qu'il rencontre et qui l'empêchent d'atteindre certains objectifs. De plus, les besoins spécifiques de l'élève sont nommés, les services identifiés et l'intervention appropriée planifiée et organisée.

Le plan d'intervention aborde plusieurs sphères du développement, soit celles académique, **comportementale, psychologique, sociale, motrice, pédagogique**, orthopédagogique, orthophonique et familiale.

La direction d'école² a comme responsabilité d'établir le plan d'intervention (en collaboration avec les intervenants, les parents et l'élève), de voir à sa réalisation et à son évaluation et d'en informer régulièrement les parents.

Le déroulement d'une rencontre du plan d'intervention³

L'ensemble des participants se regroupent dans une salle. La rencontre est animée, de façon générale, par la direction d'école. Les personnes qui assistent à cette rencontre se présentent en nommant leur fonction. Un participant est désigné pour noter les décisions qui seront prises au cours de la rencontre. L'élève peut être présent à cette rencontre.

L'ordre du jour de la rencontre peut comprendre les points suivants :

- Échange sur la situation de l'élève
- Mise en commun des capacités et des besoins de l'élève
- Sélection des objectifs
- Planification des moyens et des stratégies pour atteindre les objectifs et échéancier
- Confirmation des modalités d'évaluation
- Projection de la prochaine rencontre pour procéder à la révision et à l'évaluation

Sources :

1 - Guide d'accompagnement à l'intention des parents d'un enfant ayant des besoins particuliers, Fédération des comités de parents du Québec, page 13

2 - Loi sur l'instruction publique, article 96.14

3 - Guide d'accompagnement à l'intention des parents d'un enfant ayant des besoins particuliers, Fédération des comités de parents du Québec, page 16

Le plan d'intervention adapté

Implication du service de garde

Lors d'une rencontre de plan d'intervention, la participation de membre du personnel du service de garde s'étend sur deux volets : transmettre de l'information et recueillir de l'information. On transmet de l'information en apportant un éclairage sur les forces et les défis de l'élève en relatant des événements, faits, comportements et attitude observables, quantifiables et mesurables à améliorer dans le déroulement d'une journée de l'élève au service de garde. On recueille de l'information en prenant des notes sur les points soulevés par les autres intervenants, dont les parents, qui pourraient nous aider au quotidien à personnaliser nos approches avec l'élève. On peut également noter des observations quotidiennes sur les forces et les limites de l'élève.

Objectifs

Lors de la sélection des objectifs, un objectif à atteindre au service de garde pourrait être inscrit au plan. Le service de garde peut être inscrit comme acteur dans l'atteinte de cet objectif. La valorisation de l'élève, sa participation aux activités et le développement de son autonomie sont des exemples de buts dont l'atteinte peut être travaillée au service de garde. Ces informations peuvent être recueillies dans une fiche anecdotique .

Moyens

Des moyens et des stratégies seront ensuite mis en place pour atteindre cet objectif. Par exemple, s'il est convenu que l'élève augmente sa participation lors d'activités psychomotrices, un moyen utilisé à mettre en application au service de garde pourrait être le jumelage.

Échéanciers

Ensuite, un échéancier sera établi. Il est souvent observé qu'une période de 21 jours d'application pour évaluer la portée des moyens mis en place. Quel sera le délai prévu afin d'atteindre l'objectif de participation aux activités psychomotrices?

Évaluation

Enfin, la démarche sera évaluée, ce qui permettra de vérifier les réussites et de revoir la méthode d'intervention selon les résultats obtenus. Par exemple, est-ce que l'enfant a réussi, en 21 jours, à prendre part à une activité psychomotrice avec l'aide d'un pair?

Note

Comme un seul membre de l'équipe du service de garde assiste habituellement à la rencontre du plan d'intervention, il est souhaitable que le plan d'actions proposé soit connu par l'ensemble de l'équipe afin que chacun puisse intervenir dans le même sens et l'appliquer de façon optimale.



ASSOCIATION **SOUTENIR**
QUÉBÉCOISE DE LA **REPRÉSENTER**
GARDE SCOLAIRE **MOBILISER**

402, rue Verchères
Longueuil (Québec) J4K 2Y6
450 670-8390 / 1 800 363-0592
gardescolaire.org

La fiche anecdotique

Nom de l'enfant	
Date et heure de l'observation	
Endroit	
Période	
Contexte	
Comportement qui fait l'objet de cette observation	
Intervention de l'éducatrice	
Réaction de l'élève à la suite de l'intervention de l'éducatrice	
Commentaires et signature de l'intervenant	